



SOMMAIRE

Page 1

• HOMMAGE À SAMUEL PATY

Page 2, 3

• ENFANCE

Page 4, 5 & 6

• INFOS MAIRIE

Page 7

• RÉTROSPECTIVES

Page 8

• INFORMATIONS PRATIQUES
• ETAT CIVIL



Adresse de la mairie de Canals
Hôtel de ville de Canals
110 rue des Ecoles - 82170 Canals

Contactez la mairie de Canals
Téléphone : 05 63 67 31 63
Fax : 05 63 67 31 53
E-mail : mairie-canals@info82.com
Site : www.ville-canals.fr
Facebook : Mairie de Canals

Horaires de la mairie de Canals
Le lundi : de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30
Le jeudi et samedi : de 9h à 12h

INFOS MAIRIE

Hommage à Samuel Paty



Après 2 semaines de vacances, la journée du 2 novembre 2020, était une rentrée scolaire solennelle.

Ce lundi, un hommage a été rendu à Samuel Paty, professeur d'histoire assassiné devant le collège de Conflans.

A 11h, l'ensemble des élèves était réparti dans la cour et les enseignantes à tour de rôle lisaient la lettre de Jaurès écrite en 1888. Cette lettre rappelle que les enfants « seront citoyens et ils doivent savoir ce qu'est une démocratie libre, quels droits leur confère, quels devoirs leur impose la souveraineté de la nation ».

Ensuite, une minute de silence a été observée par toute l'assemblée. Le soleil de novembre ne fait pas oublier que cet instant est au recueillement.

Monsieur le maire Alain Rey a remercié les élèves de leur attention et du respect de cet hommage. Les enfants sont retournés dans leurs classes respectives où pendant un moment, ils ont échangé avec leur enseignante autour de la « liberté d'expression ».

Ce droit fondamental a été abordé avec des mots adaptés à chaque niveau scolaire.

La journée de classe a repris son cours normal sans oublier les nouvelles contraintes sanitaires appliquées par tous les enfants, en particulier le port du masque.

En effet, les 78 élèves portent le masque à l'intérieur comme à l'extérieur. La cour a été séparée en deux afin d'éviter un brassage important d'enfants. L'entrée à l'école s'effectue avec un passage de gel hydro alcoolique sur les mains, le lavage des mains est renforcé avant et après les récréations. De même à la cantine, après un lavage des mains et une pression de gel hydro alcoolique sur les mains, 2 services sont assurés, une classe déjeune dans la salle de réunion et un demi-groupe dans la salle du réfectoire. Une désinfection poussée des locaux est réalisée le soir ainsi qu'un nettoyage des points contacts sur la pause méridienne.

Enfance



École

L'heure de la rentrée a sonné le 2 septembre dernier pour les enfants Canalais et Fabasiens. Les enfants principaux acteurs de cette journée ont affiché une réelle satisfaction de retrouver leurs camarades et leurs lieux familiers d'apprentissage. Une rentrée, certes particulière, dans la joie, la bonne humeur mais surtout dans le respect des règles sanitaires. Le corps enseignant et le personnel ont reçu les élèves avec enthousiasme, professionnalisme et sérénité.

L'équipe municipale est allée à la rencontre des enseignantes et du personnel fin août afin d'organiser certains détails pour l'arrivée de tous les écoliers dans les meilleures conditions possibles au vu de la crise sanitaire actuelle. Cette rentrée s'est organisée dans de bonnes conditions en gardant le bon équilibre entre la protection et l'apprentissage.

La distribution de bouteilles de gel hydroalcoolique a été faite pour les 3 classes ainsi que pour l'entrée des élèves chaque jour dans l'enceinte de l'école. Son approvisionnement est régulier ainsi que pour l'entrée dans le réfectoire. Les mairies consacrent une part importante du budget communal pour mettre à disposition des élèves et des

enseignants les moyens favorisant un meilleur apprentissage.

Notre volonté est de travailler dans la concertation et le dialogue afin d'apporter des réponses concrètes en améliorant le quotidien des enfants et en permettant de faire face aux changements permanents qui s'imposent à tous. Une note a été adressée aux parents le jour de la rentrée faisant état des mesures prises. Sans oublier celles que les parents doivent appliquer continuellement (port du masque aux abords de l'école).

Les effectifs restent stables :

- Mme MICHELIN a en charge une classe de 26 élèves de : CE1 (19) et CE2 (7)
- Mme NADALIN en charge d'une de : 26 élèves CE2 (14) et CM1 (12)
- Mme GUENANTEN en charge d'une classe de 26 élèves de : CM1 (6) et CM2 (20)



Cantine

La cantine a repris du service dans un environnement modifié. Des travaux ont été effectués durant l'été dernier avec la création d'une cloison séparant la cuisine et le réfectoire et permettant ainsi une marche en avant des plats et un stockage des retours de couverts, vaisselle etc...

Cette année le nombre d'enfants déjeunant à la cantine reste inchangé, soit 82 repas corps enseignant compris. Les enfants pourront découvrir de nouvelles saveurs et profiter de menus équilibrés grâce au travail des agents.

Une attention particulière est portée sur la provenance des produits utilisés. Du local, du bio et du durable voici les maîtres mots de la sélection pour leur offrir des repas savoureux et sains. Ainsi des repas issus de l'agriculture biologique plusieurs fois par semaine, un menu végétarien, des plats de saison favorisent une démarche d'écoresponsabilité. Le service à l'assiette, lié au protocole sanitaire COVID, permet de mettre en place une réduction de gaspillage alimentaire. Favoriser un apprentissage culinaire et le bien être gustatif des enfants sont l'une de nos priorités.

Dans le cadre du plan sanitaire lié à la COVID-19, nous faisons appel au civisme de tous. Les parents d'élèves s'engagent à ne pas mettre leurs enfants à l'école et CLAE en cas de fièvre ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la COVID-19 chez l'élève ou dans sa famille.

De même, les élèves ayant été testés positivement au SRAS-COV 2, ou dont un membre du foyer a été testé positivement ou encore identifié comme contact à risque ne doivent pas se rendre à l'école ou au CLAE. Ils doivent en informer les directrices.



CLAE

C'est la rentrée pour Cap's Découverte ! Le service d'Accueil et de Loisirs Associés à l'École, ou ALAE, a lui aussi repris du service le 1er septembre dernier ! Au programme : une nouvelle équipe, une nouvelle grille tarifaire, des nouveautés liées au contexte sanitaire mais toujours un accueil ludique et bienveillant de nos petits Canalais et Fabasiens de 3 à 11 ans.

Focus sur Cap's Découverte.

Le service d'Accueil de Loisirs Associé à l'École est un service proposé aux parents qui ont un enfant scolarisé dans les écoles de Fabas et/ou Canals. Ce service, organisé par la commune de Fabas, a pour objectif de faciliter la garde des enfants en dehors du temps scolaire.

Ainsi, le temps de vacances ou de loisirs participe à l'éducation de l'enfant et lui offre la possibilité de s'approprier un environnement et des expériences. Il représente un troisième pôle dans la vie de l'enfant, à côté de l'école et de la famille, et permet de construire des relations différentes avec le quartier, le village, l'école, d'autres structures (clubs sportifs, écoles artistiques...), d'autres environnements et d'autres enfants et jeunes. Il s'agit alors pour chaque enfant et chaque jeune de favoriser sa créativité, sa prise de responsabilité, la pratique d'activités de qualité, le développement de son autonomie, dans un contexte ludique.

Cap's Découverte met tout en œuvre pour permettre à l'enfant et au jeune de vivre un temps de découverte de soi et des autres dans un contexte de détente. L'accueil de loisirs est un terrain privilégié pour la mise en œuvre d'une pédagogie favorisant l'initiative, l'expérimentation et la responsabilité.

Les nouveautés 2020-2021.

- L'ALAE s'appuie depuis septembre sur une équipe nouvelle dynamique et bienveillante. En effet, les animatrices Babeth, Laetitia et Pauline ont accueilli deux nouvelles collègues Marie et Laura. Côté classes, Mélanie occupe de nouveau cette année la fonction d'ATSEM dans la classe des Petites et Moyennes Sections de Mme Kagan ; Sabrina a intégré quant à elle la classe des Moyennes et Grandes Sections de Mme Courbières. Corinne continue d'assurer l'entretien des locaux. Par ailleurs, Jonathan a laissé place à Jean Christophe en cuisine depuis la mi-octobre et a donc la mission de régaler nos gourmets en herbe ! Et enfin, Audrey, quant à elle, continue d'orchestrer Cap's Découverte en qualité de directrice du CLAE/ALAE.

- Une nouvelle grille tarifaire a vu le jour depuis septembre. Elle concerne les séquences de l'ALAE mais aussi les repas de cantine ainsi que l'ALSH (ou CLAE) pendant les vacances scolaires. A noter que l'inscription à la demi-journée pendant ces dernières n'est plus possible.

- Le protocole sanitaire en lien avec la crise de la COVID-19 impose que «les responsables légaux ne doivent pas être admis sur les lieux d'activités des mineurs», il est à présent impossible pour les parents d'entrer dans l'enceinte de l'école et de l'ALAE lorsqu'ils viennent amener ou récupérer leur enfant. Ainsi, une animatrice se détache afin d'accueillir ou de raccompagner l'enfant au portail où l'attend son parent. Il est par ailleurs rappelé à tous que le port du masque aux abords de l'école et de l'ALAE est obligatoire.

Le programme.

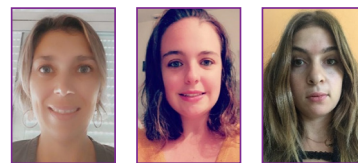
Nos petites têtes brunes et blondes bénéficient le soir après l'école et ce jusqu'à Noël, d'activités telles que la pâte à modeler, la lecture d'histoires, les jeux musicaux ou les parcours sportifs pour les plus jeunes mais aussi les jeux du loup-garou ou de balle assise, « accroche-décroche », ou bien encore des jeux musicaux pour nos pré-adolescents. À savoir, qu'il y a toujours pour les enfants la possibilité d'opter pour une activité libre, moins mobilisante après une dure journée d'école.

Lors des vacances de Toussaint, les enfants ont pu profiter d'un programme alliant balades en forêt, ateliers bricolage à partir de feuilles mortes ou de citrouilles, grands jeux de coopération et cuisine gourmande sur le thème de l'automne et d'Halloween. À coup sûr, la « boom » de clôture des vacances aura su se montrer absolument monstrueuse et réjouissante !

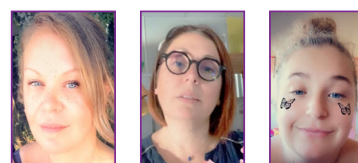
A noter qu'au vu d'un taux d'inscription trop faible pour les vacances de Noël, Cap's Découverte sera fermé cette année sur la période des Fêtes de fin d'année.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à contacter Mme Ucaud Audrey au 05.63.27.64.47 ou par mail à l'adresse capsdecouverte@netcourrier.com.

L'équipe du CLAE de Fabas



Audrey, la directrice Les Arsem Mélanie et Sabrina



Les Animatrices Laëricia, Babeth, Pauline «les anciennes» et Laura et Marie «les nouvelles»



Cantonnier Jean Christophe



Agents Technique Corinne

Infos mairie



Élection Sénatoriale

Le Sénat se compose de 348 sénateurs, renouvelés par moitié tous les 3 ans. Le sénateur est un parlementaire qui, participe au travail législatif et au travail de contrôle du Gouvernement.

Les grands électeurs du Tarn et Garonne ont voté dimanche 27 septembre. Le scrutin à deux tours a permis d'élire les deux sénateurs du département, François BONHOMME (51.87% des voix) et Pierre-Antoine LEVI (33.20% des voix). Qui sont les grands électeurs : des députés et des sénateurs, des conseillers régionaux élus dans le département, des conseillers généraux et des délégués des conseils municipaux. A Canals trois élus municipaux ont participé au vote.

Élection Communauté de Communes

Le 10 juillet 2020, Mme Marie Claude NEGRE a été réélue à la présidence de la communauté de communes du Grand sud Tarn et Garonne qui comporte 25 communes. 12 Vice-Présidents ont été également élus sur diverses thématiques.

Les travaux d'assainissement

Sur la Route de Fabas, des travaux d'assainissement vont être réalisés par le Syndicat Mixte Assainissement Garonne (SMAG). L'entreprise OULES sous-traitante aura en charge d'effectuer les travaux commençant de l'entreprise Royal Canin jusqu'au croisement avec le chemin de Gabiar. Ainsi d'octobre jusqu'au mois de mars, une première tranche d'assainissement débutera, et permettra le raccordement des usagers et la mise en service du réseaux. Un renforcement des canalisations d'eau potable sera réalisé par le SIAEP (Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable).

La route de Fabas sera de ce fait fermée à la circulation sauf pour les riverains, des accessibilités à leur domicile seront mis en place. Une déviation sera fléchée avec un passage par la zone d'activités du Parc 1 pour les usagers, les transports scolaires etc. Une 2ème tranche d'assainissement sera prévue chemin de Gabiar courant 2022.



Entretien des fossés

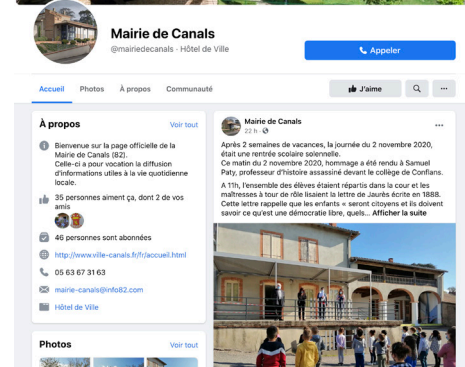
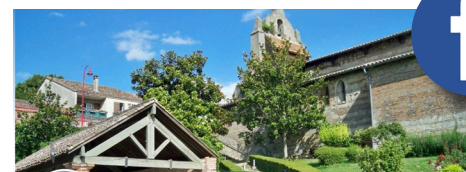
La Communauté de Communes Grand Sud Tarn et Garonne a sous-traité l'entreprise ROCHAS pour le curage des fossés sur une grande partie de la commune. Ainsi le reprofilage des fossés a été réalisé chemins de Bicard, de Bel-

veze, Lalande et chemin de Canals. L'entreprise a également réalisé un hydrocurage de divers ponts canalais. Nous rappelons que tout propriétaire riverain d'un fossé se doit de procéder à son entretien régulier afin qu'il puisse permettre l'évacuation des eaux en évitant routes nuisances à l'amont et à l'aval du fossé. Cet entretien personnel d'une distance de 5 mètres de chaque côté doit être réalisé dans un souci de réduction des risques pour les biens et les personnes.



La page FACEBOOK CANALAISE

La Municipalité a souhaité que notre commune soit présente sur le 1er réseau social FACEBOOK, puissant levier de communication. Ainsi une visibilité plus réactive, supplémentaire et complémentaire vient s'ajouter à notre site Web. Nous vous invitons à être curieux et à nous suivre sur cette page mairie.



Infos mairie

Inscriptions sur liste électorale

Des élections auront lieu en 2021. Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales, c'est une obligation.

Pour voter :

- Posséder la nationalité française
- Être majeur (18 ans) au plus tard la veille du scrutin

- Jouir de ses droits civils et politiques
- Avoir une attache avec la commune

L'inscription peut se faire

- En mairie avec les pièces exigées
- Par internet sur le téléservice proposé par service-public.fr
- Par courrier en joignant le formulaire CERFA n°12669*02 et les pièces exigées



Recensement citoyen

Tout jeune Français doit se faire recenser dès l'âge de ses 16 ans. Cette démarche est obligatoire. Elle est préalable à la journée défense et citoyenneté et permet d'obtenir l'attestation de recensement nécessaire pour passer le baccalauréat, le permis de conduire ou d'autres examens et concours publics.

Le jeune doit se faire recenser auprès de la mairie dans les trois mois qui suivent son 16ème anniversaire. Lors de son recensement, il doit fournir une pièce d'identité, son livret de famille. Après le recensement, il sera convoqué à la journée défense et citoyenneté (JDC).



Deux nouveaux agents

Depuis le 1^{er} octobre, Christophe PERNIN est venu renforcer les rangs en tant qu'agent des espaces verts en collaboration avec Christophe COUZINIE et agent de surveillance dans l'équipe de cantine sur le temps de la pause méridienne.



Mme Isabelle CUNISSE est également arrivée au secrétariat de Mairie afin de travailler conjointement avec Mme SWIADER. Elle assurera l'instruction des dossiers d'urbanisme et tous les actes administratifs de notre collectivité.



Nous leur souhaitons une bonne intégration au sein des équipes de la municipalité.

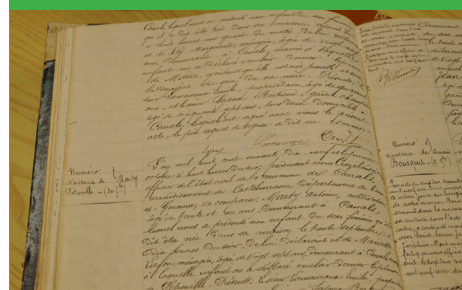
POUR INFOS

Flash historique sur notre village

Les archives du Tarn et Garonne nous permettent d'accéder à de nombreux documents. Ceux-ci datent de l'an 1597 à 1932. Nous y retrouvons les actes de naissances, mariages et décès. Depuis 1932, les archives sont stockées à la Mairie. Les archives communales sont la mémoire administrative et historique de la commune.

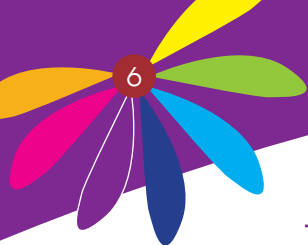
Ces registres sont reliés de façon ancestrale avec une couverture en carton d'une certaine épaisseur ou des couvertures en cuir. Le papier certes actuellement jauni est de grammage aussi épais présentant des lignes pour l'écriture et une marge afin d'annoter les noms et les numéros de classement. L'écriture au stylo plume relève presque de la calligraphie, appliquée, les lettres bien formées, lisibles. Une source historique de notre village importante qui se conserve avec précaution.

Aussi dans les prochains numéros, nous allons faire revivre des brèves d'histoire de notre village sur divers thèmes, anecdotes, monuments etc....



Toasts de l'Amitié

Avec un très grand regret, mais en responsabilité, la Municipalité a décidé de ne pas organiser les Toasts de l'Amitié 2020 dédiés à nos seniors. Au vu de la crise sanitaire liée à la COVID-19, ce temps de convivialité et d'échanges n'aura pas lieu afin de préserver et de protéger la santé de toutes et tous. Cependant, nous pensons à vous, la Mairie distribuera courant décembre un panier de gourmandises et de douceurs en respectant tous les gestes barrière.



Une centenaire Canalaise rayonnante

Le 13 octobre 2020, Anna RAMA fêtait son 100^{ème} anniversaire. Entourée de sa famille et en respectant les contraintes sanitaires, Anna RAMA resplendissante était émue de tant d'attentions. De délicieux gâteaux, de magnifiques bouquets de fleurs témoignaient ce souhait de mettre en avant la vie d'Anna qu'elle a affronté avec courage et ténacité. Anna, 3^{ème} d'une fratrie de 10 enfants dont une sœur sera prochainement centenaire, est née à Ormelle en Vénérie. Anna est venue s'établir avec ses parents dans le Sud-Ouest.

Après des pérégrinations dans le Gers puis à la ferme de la famille Tajan à Fabas, Anna épousera Angélimo RAMA le 18 décembre 1944 et donnera naissance à 5 enfants, René, Jean-Claude, Françoise, Suzanne et Guy. Installée à Canals en 1963, Anna a affronté les dures réalités de la vie, des travaux agricoles et de l'éducation de ses enfants.

C'est avec une grande fierté que le maire Alain REY a remis la médaille de notre petit village à Anna ainsi qu'un bouquet de fleurs la remerciant de sa présence habituelle et assidue aux manifestations de notre commune, de son lumineux sourire toujours sur ses lèvres. Nous remercions Anna RAMA de nous avoir reçu à son domicile, encore Bon Anniversaire à notre Centenaire.



11 Novembre 2020

Les premiers frimas de l'automne ont enveloppé l'atmosphère de ce 11 novembre 2020. Pour ce 102^{ème} anniversaire de la Grande Guerre, seuls quelques membres de la Municipalité, pour respecter les règles sanitaires, ont assisté à la cérémonie. Le cortège mené par notre porte drapeau, venu de la Mairie est parvenu aux Monuments aux Morts où la gerbe a été déposée par Mr le Maire et son 1^{er} adjoint. L'appel aux morts de notre commune a été suivi d'une minute de silence et de la sonnerie aux morts.

Le message de Geneviève DARRIEUS-SECQ, Ministre déléguée auprès de la Ministre des Armées, chargée de la mémoire et des Anciens combattants a été lu par Mr Le Maire. Ce message nous rappelle qu'il y a juste 100 ans, le cercueil du soldat inconnu est déposé sous les voûtes de l'Arc de Triomphe à Paris. « La Flamme du Souvenir veille, nuit et jour, sur la tombe. Chaque soir, elle est ravivée pour que jamais ne s'éteigne la mémoire ».

La cérémonie terminée, Mr le Maire a remercié l'assemblée.



Rétrospective



Une petite fête à Canals

Assemblée Générale des Parpalhols

L'association «Les Parpalhols» de Canals-Fabas, s'est réunie mercredi 16 septembre 2020 lors de l'assemblée générale. A cette occasion, le bilan de l'année écoulée a été fait. Malgré la crise du Covid-19, l'APE a pu redistribuer 1000 € à chacune des deux écoles et 300 € au CLAÉ/ALSH. Cette année, ont été élues : Isabelle Paltou Présidente, Emilie Noell Trésorière, Sandra Moser Secrétaire. Les membres du bureau ont décidé, en raison de la situation sanitaire, de suspendre toutes les manifestations réunissant du public telles que le goûter de Noël, le loto, la kermesse. Cependant pleins de projets sont en cours d'élaboration, une tombola, la vente de plants potagers, des cadeaux de Noël...qui ne pourront être réalisés qu'avec la participation des bénévoles, alors n'hésitez pas à les contacter. Les membres de l'association souhaitent à tous une très bonne année scolaire.



été déposée au Monument aux Morts par Mr le Maire et le Président du Comité des Fêtes. Après la minute de silence, la sonnerie aux Morts puis la Marseillaise ont été entonnées par le groupe de bandas « La Pieuvre ». S'en est suivi l'apéritif animé par le même groupe. Dans le plus strict respect des règles sanitaires, des sandwiches, paninis frites, ont été préparés et servis par une équipe motivée à l'ombre des muriers planans (le mercure a frôlé les 38°C) mais qu'importe, la musique animait les cœurs, c'était la fête à Canals. Quelques parties de pérannique ont clôturé cette journée. Le Comité des Fêtes remercie tous les participants.

En cette période sanitaire difficile, le comité des fêtes a su animer le village pour une journée de fête votive le dimanche 9 août 2020. La messe a été célébrée par l'abbé Passerat en l'église Saint Laurent où la gerbe de fleur a été bénie. Accompagnée par de nombreux canalais, masqués comme il se doit lors de rassemblements, celle-ci a



Informations pratique

Les pharmacies de garde

du 6 au 8 novembre	Pharmacies Tastavy et de Lavit
nuît du 9 novembre	Pharmacies Rideau et de Lavit
nuît du 10 novembre	Pharmacie Lancelot
journée et nuît du 11 novembre	Pharmacie Tremeng-Nogig
nuît du 12 novembre	Pharmacie Laugero
du 13 au 15 novembre	Pharmacie Lancelot
nuît du 16 novembre	Pharmacie Rideau
nuît du 17 novembre	Pharmacie Tastavy
nuît du 18 novembre	Pharmacie Tremeng-Nogig
nuît du 19 novembre	Pharmacie Laugero
du 20 au 22 novembre	Pharmacie Tremeng-Nogig
nuît du 23 novembre	Pharmacie Rideau
nuît du 24 novembre	Pharmacie Tastavy
nuît du 25 novembre	Pharmacie Lancelot
du 26 au 29 novembre	Pharmacie Laugero
nuît du 30 novembre	Pharmacie Rideau
nuît du 1er décembre	Pharmacie Tastavy
nuît du 2 décembre	Pharmacie Lancelot
nuît du 3 décembre	Pharmacie Tremeng-Nogig
du 4 au 10 décembre	Pharmacie Centomo-Cazes
du 11 au 16 décembre	Pharmacie Vedrenne
nuît du 17 décembre	Pharmacies Vedrenne et de Lavit
du 18 au 20 décembre	Pharmacie Rideau et de Lavit
nuît du 21 décembre	Pharmacies Laugero et de Lavit
nuît du 22 décembre	Pharmacies Rideau et de Lavit
nuît du 23 décembre	Pharmacies Tastavy et de Lavit
du 24 au 30 décembre	Pharmacie de Grisolles
du 31 décembre 2020 au 7 janvier 2021	Pharmacie Albarede
du 8 au 10 janvier 2021	Pharmacie Tastavy

La garde est assurée de 19h30 à 9 h le lendemain. Entre 12h30 et 14h, elle est effectuée par le pharmacien de garde la nuit précédente.

Pharmacie de Canals

CENTOMO - CAZES..... TEL 05 63 64 01 57

Bienvenue

2 nouveaux auto-entrepreneurs sont installés sur notre commune

- Mme Sandrine DUPUY, agent mandataire immobilier et coach en immobilier
- Csc-secrétariat : services de secrétariat pour les professionnels
Mme Céline SAVELLI-CASTA

Nous leur souhaitons la bienvenue et une prospère activité

Etat civil

Naissance :

- Melyna DA CRUZ le 23 Janvier 2020 à TOULOUSE

Mariage :

- SEGURA David et DUPUY Sandrine le 26 Septembre 2020

Les jours et horaires de nos commerçants

• L'Art des Pains Boulangerie

ZA Le Parc 1

05 63 65 61 98

Ouverture du mardi au samedi de 5h45 à 19h30 dimanche et jours fériés de 6h à 13h

• Le Marché de Villelongue

Vente Directe à la Ferme

Isabelle et Philippe N°535 RD813 -

06 45 79 12 68

Ouverture mercredi, jeudi, vendredi, samedi de 9h à 12h30 et de 15h30 à 19h30 dimanche de 9h à 12h30

• Brasserie Joli Rouge

109 Chemin de la Lande

05 63 65 10 29

Ouverture jeudi et samedi de 15h à 20h vendredi de 15h à 22h sauf jours fériés

• Bégué foies gras

206 Chemin de la Lande

05 63 67 33 96

Flexibilité des horaires d'ouverture

• Chris'Tyle Coiffure

116 Route de Fronton

05 63 64 12 42

Ouverture du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h30 samedi de 8h30 à 17h

• Laetitia Dubiel Coiffure à domicile -

06 84 07 42 64

Horaires lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8h30 à 18h mercredi de 8h30 à 12h

*** Ces informations sont susceptibles d'être modifiées en fonction des réglementations préfectorales mises en place - mesures sanitaires Covid 19

